

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 174

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: Urban, Gisela / Haltenhoff, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

scolaire — en faveur de l'école complémentaire avec enseignement ménager. Le Comité a cependant trouvé bon de ne pas faire de démarche auprès du Secrétariat central, afin de ne pas empiéter sur les droits des Secrétariats de district, seuls compétents en la matière; toutefois nous engageons vivement toutes celles qui ont à leur programme l'école complémentaire pour la jeunesse féminine à entrer en relations en temps voulu avec le Secrétariat de *Pro Juventute* dans leurs districts. Nous vous rappelons en outre que tout établissement d'enseignement post-scolaire, école, cours, a droit à une subvention de la Confédération, et cela dans la proportion de la moitié de la somme attribuée à ces écoles par les cantons, les communes, les associations et par l'initiative privée. Les demandes motivées doivent être adressées au Département de l'Economie publique, division de l'Industrie, des Arts et Métiers, à Berne.

Vous avez sans doute repris votre activité d'hiver; aussi permettez-nous, à cette occasion, de vous recommander l'étude des résolutions votées au Congrès de Berne et de travailler à leur réalisation. Si vous ne les possédez plus, vous les trouverez réunies dans l'*Annuaire des Femmes suisses* pour 1923 (le demander à M^{lle} Gerhard, Renneweg, 55, Bâle). Il va sans dire que l'*Annuaire* est un trésor inépuisable pour chacune de nous, même en dehors de ce point spécial.

L'Alliance fera imprimer, dans les deux langues, le lumineux rapport de M^{me} Gourd sur l'*Assurance-vieillesse*. Nous vous prions de ne pas laisser passer cette brochure inaperçue, mais de la demander, au prix de 20 cent., dès le mois de décembre, à M^{me} Vischer-Alioth, Arlesheim. Un exemplaire gratuit est également à la disposition de chaque Société. Vous connaissez la valeur considérable de ce travail, et de quelle importance pour notre peuple tout entier serait la réalisation des idées qu'il contient. Aussi voudrez-vous l'étudier, le discuter, le compléter, vous en pénétrer dans vos séances de cet hiver.

Le 1^{er} octobre est entrée en vigueur la loi fédérale sur l'*Emploi des jeunes gens et des femmes dans les arts et métiers*. L'application de cette loi concerne les autorités cantonales et communales. Il se pourrait que des postes d'inspecteurs fussent créés à cette occasion. Comme il s'agit surtout du travail des femmes, il paraît tout indiqué que des femmes soient appelées à l'un ou l'autre de ces postes. Aussi nous prions nos Sociétés de se mettre en rapport avec les Unions de Femmes, en particulier avec les Sections de l'Association pour le Suffrage, afin qu'une demande puisse être faite au bon moment aux autorités compétentes.

Dans le courant du mois de février, le peuple aura à se prononcer sur la révision de l'art. 41 de la loi fédérale sur les fabriques, concernant la durée du travail. D'un côté, on s'oppose à tout changement apporté au régime de la semaine de 48 heures, parce que l'on craint que celui de la semaine de 54 heures, prévu seulement pour une durée de trois ans et en période de crise, ne devienne l'état normal. D'un autre côté, des motifs d'ordre économique — en particulier la durée du travail à l'étranger — font désirer une facilité plus grande pour l'obtention des autorisations de prolongation du travail. Le choc des opinions opposées sera vif, et nous vous recommandons l'étude attentive de ce projet, afin de vous former une opinion personnelle sur cette importante question.

En terminant, nous vous souhaitons, Mesdames et chères Alliées, un hiver de bon travail fructueux, et vous présentons nos bien cordiales salutations.

La Secrétaire:

E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:

ELISABETH ZELLWEGER.

De-ci, De-là...

L. S. A.

La Ligue sociale d'acheteurs, section de Genève, nous prie d'annoncer qu'elle donnera le mercredi 21 novembre, à 20 heures 30, à l'Aula de l'Ecole de Commerce, une conférence publique et gratuite dans laquelle sera traité par M. G. Thélin, du Bureau international du Travail, le sujet de la *Journée de 8 heures*. En outre, la L.S.A. ayant entrepris une enquête sur la question des pourboires dans les hôtels, ce sujet sera exposé au début de la séance.

La propagande suffragiste dans l'Amérique du Sud.

Mrs. Chapman Catt vient d'entreprendre un nouveau voyage cet automne, faisant suite à celui qu'elle a accompli l'hiver dernier en Amérique du Sud. Son but est de grouper les femmes du Mexique, de Cuba, de Porto-Rico et des cinq Républiques de l'Amérique

Centrale en une Association suffragiste et pacifiste, qui puisse être représentée au second Congrès pan-américain féminin, qui se tiendra, soit en Argentine, soit au Brésil, en septembre 1924.

LETTRE DE VIENNE

Les élections autrichiennes et les femmes

Pour la troisième fois depuis l'existence de la République, les citoyens autrichiens ont été appelés, le 21 octobre dernier, à élire leur Parlement. Ils devaient en même temps nommer les députés aux cinq Diètes provinciales de Styrie, de Carinthie, du Vorarlberg, du Burgenland et de Vienne. Les élections ont été précédées de luttes très vives où le mot d'ordre était: < Pour — ou contre — Genève. > Les socialistes, qui avaient toujours combattu les méthodes d'assainissement adoptées à Genève, ont persisté dans leur opposition, au lieu de coopérer au relèvement qui réclame pourtant la collaboration de toutes les couches de la population. La campagne électorale leur a fourni une occasion bienvenue de se livrer à une polémique contre les accords de Genève et toutes les dispositions qui en découlent, grâce auxquelles cependant l'Autriche a pu être préservée de la catastrophe qui paraissait imminente; aussi les marques de son rétablissement deviennent-elles de plus en plus tangibles. Cependant l'esprit public se ressent encore des souffrances passées. Les innombrables difficultés de la vie quotidienne, le taux pesant des impôts, ne permettaient pas de s'attendre à un acquiescement unanime. Il n'est pas surprenant qu'une partie de la nation, accablée par les charges de l'existence, se soit prononcée négativement. Par bonheur, la majorité a accordé sa confiance aux projets de reconstruction.

Les élections ont eu pour résultat logique de renforcer les deux partis principaux: chrétiens sociaux et socialistes, qui sont aux antipodes l'un de l'autre. Les adhérents des partis moyens ont été tellement réduits qu'à peine quelques mandats sont restés aux mains des pangermanistes et de la Ligue des paysans. Tous les autres sont échus aux partis dirigeants. Bien que l'on doive prévoir la durée du gouvernement actuel, si remarquable par l'énergie qu'il déploie, il est possible que l'accroissement de l'opposition socialiste l'oblige à quelques concessions. Quoi qu'il en soit, on ne pourra toucher aux arrangements de Genève; peut-être seulement les socialistes réussiront-ils à modifier telle ou telle mesure dans le sens de leurs vœux. Du reste, beaucoup d'entre eux ne désirent certainement pas voir apporter un changement au système d'assainissement adopté; mais grâce à la discipline rigoureuse qui leur est imposée, ils ont dû voter pour les adversaires de la convention. D'autre part, un grand nombre d'électeurs et d'électrices ont donné leurs voix aux socialistes sans être affiliés au parti, simplement parcequ'ils en attendent un allègement des difficultés matérielles, en premier lieu le maintien de la protection des locataires. Cette question a amené une partie notable des femmes de Vienne à voter pour des personnalités dont elles ne partagent en aucune façon le point de vue politique.

Les électeurs ont participé au choix de leurs députés avec un empressement tout-à-fait extraordinaire. Cela est vrai surtout pour les femmes. Les statistiques ne sont pas encore complètement établies, mais il est de fait que plus de 90% des électeurs se sont rendus aux urnes. Leur attitude a été absolument calme et digne; malgré la divergence si caractérisée des opinions, on n'a signalé aucun incident violent. La présence de l'élément féminin aurait-elle exercé une influence salutaire?

Si les nouvelles citoyennes ont ainsi surpassé les espoirs qu'on plaçait dans leur collaboration, elles peuvent d'autre part se prévaloir avec satisfaction de ce que huit d'entre elles feront partie du Parlement. Ce chiffre est inférieur à celui des membres féminins de la dernière Assemblée nationale — mais ce n'est là aucunement une marque d'insuccès. Le nombre des mandats ayant été réduit par raison d'économie, celui des candidates devait tout naturellement s'en ressentir. La défaite des partis moyens, en particulier des pangermanistes, a été cause que quelques candidatures féminines sont restées sur le carreau. L'une des représentantes du parti socialiste, M^{me} Thérèse Schlesinger, s'est retirée de la vie politique. Restent comme membres féminins du nouveau Parlement : Adelheid Popp, Emmy Freundlich, Anna Boschek, Gabrielle Proft, Amélie Seidel, toutes élues à Vienne, Julia Rauscher, nommée à Wiener-Neustadt, et Marie Tusch, députée de Carinthie. Les femmes du parti chrétien-social seront représentées par Olga Rudel-Zeynek, de Graz. Les autres candidates proposées ont été victimes de l'inintelligence des dirigeants de partis qui n'ont pu, en établissant les listes de candidats, se résoudre à donner aux femmes des places favorables. Neuf femmes, six socialistes et trois chrétiennes-sociales, ont été élues au Landtag de Vienne, qui remplit aussi les fonctions de Conseil communal et devait être renouvelé en même temps que le Parlement.

L'Autriche va donc entrer dans une nouvelle phase de vie parlementaire. Puisse cette période de quatre années, en dépit de toutes les résistances, être marquée par la stabilisation définitive de l'Etat et le relèvement de la prospérité nationale.

(Traduit par M^{lle} C. Haltenhoff). Gisela URBAN.

Les femmes et la chose publique

Il nous revient que plusieurs de nos lectrices genevoises ont regretté que le *Mouvement* n'ait pas publié, avant les élections législatives qui ont si fort agité l'opinion publique, un de ses articles accoutumés : *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?*

Nous sommes très heureuses de ce regret qui nous prouve combien est utile la tâche d'éducation civique et politique que nous nous efforçons d'accomplir parmi les femmes. Mais, en général, nous réservons ces articles aux votations fédérales qui intéressent nos lectrices de toute la Suisse, la place nous manquant absolument pour examiner la politique particulière des trois cantons romands en tout cas, et même de quatre cantons, un joli chiffre de nos abonnées se recrutant dans le Jura bernois. Et d'autre part, nous nous attachons de préférence aux *votations* plutôt qu'aux *élections*, préférant renseigner nos lectrices sur des *idées* plutôt que sur des *personnes*. Il est vrai que dimanche à Genève la formation du nouveau groupement de défense économique, qui a provoqué l'émiettement des partis de droite, touchait à des questions de politique générale : aussi nous efforcerons-nous, si cela est possible, de publier sans trop tarder une étude sur les partis politiques en Suisse pour donner satisfaction à ces demandes.

En parlant de Genève, mentionnons une bonne nouvelle féministe : l'enterrement du fameux projet de loi sur la mise à la retraite des institutrices mariées à un fonctionnaire ! En tour de préconsultation, une seule voix s'est élevée en sa faveur, celle de son auteur ! et même certains députés qui s'étaient auparavant déclarés partisans de cette mesure ont été parmi les plus ardents à la combattre ! Par courtoisie, toutefois, envers

l'initiateur, le projet de loi a été renvoyé à une Commission ; mais comme le dit l'initiateur, M. Jacques Bonnet, avait refusé toute candidature au Grand Conseil de 1923-1926, voilà institutrices et féministes tranquilles — à moins que quelque malavisé parmi les nouveaux venus n'aille déterrer ce projet maintenant orphelin dans le tiroir aux vieilleries. Bravo à nos anciens députés ! et bravo à nos institutrices, pour leur énergique et intelligente campagne dont elles recueillent maintenant la moisson.

E. Gd.

Femmes universitaires

En 1919, un certain nombre de déléguées d'associations nationales de femmes universitaires des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada se réunissait à Londres dans le but d'étudier la formation d'une Fédération internationale. L'objet de cette Société mondiale devait être de créer des liens d'amitié entre les femmes diplômées des Universités, de s'occuper de leurs intérêts et de développer entre leurs pays la sympathie et l'entraide.

Il est réjouissant de constater les résultats du travail de l'*International Federation of University Women*. Au premier Congrès, tenu en juillet 1920, quinze pays étaient représentés. Les statuts furent adoptés et la Fédération organisée. Il fut décidé de réunir chaque année un Conseil composé du Bureau international et d'un délégué pour chaque pays, et tous les deux ans un Congrès où les associations internationales enverraient une déléguée par 200 membres. En 1922, le Congrès de Paris réunissait 3 à 400 personnes. Le prochain Congrès, fixé au 26 juillet 1924, se tiendra à Christiania. Actuellement les 18 nations suivantes font partie de la Fédération : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l'Espagne, la Hollande, les Indes, la Norvège, la Suède, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud.

La Fédération réalise ses buts de relation et d'entraide d'une manière fort pratique. 1° Les membres qui voyagent sont recommandés aux associations locales, dont elles reçoivent tous les renseignements utiles. Elles sont mises en relation avec les personnes qu'elles désirent connaître. Où cela est possible, un local offrira aux sociétaires un centre de ralliement où elles pourront prendre contact, échanger leurs différentes manières de voir et former des liens amicaux entre personnes de même culture. Dans les grands centres, elles trouveront même des maisons internationales, où elles pourront habiter pendant le temps où elles poursuivront leurs études. De telles maisons existent déjà à Washington, à New-York, à Philadelphie, et les Américaines en ont même créé une à Paris, rue de Chevreuse. Celle-ci sert à la fois de résidence à environ 50 pensionnaires, de cercle à la Fédération internationale, et de local à la Société de rapprochement universitaire (branche française de la Fédération). Chaque mois, les femmes universitaires de France y réunissent et y invitent les membres des autres nations séjournant à Paris. De son côté, la Fédération britannique réalise un vaste projet ; elle réunit des fonds pour acheter une propriété historique, le superbe bâtiment gothique de Crosby Hall, situé dans le quartier de Chelsea à Londres. A ce bâtiment sera adjointe une aile d'habitation où les femmes universitaires de tous les pays appartenant à la Fédération pourront se rencontrer pendant leur séjour à Londres.

2° Une autre activité de la Fédération consiste à créer des